



Les convictions s'affirment mieux quand elles s'expriment

Les Clubs du CEPS, c'est une méthode éprouvée et une convivialité partagée et respectée. La singularité de notre démarche consiste à réunir dans un cadre restreint et privilégié quelques personnalités sélectionnées en fonction de leurs compétences et des responsabilités qu'elles assument.

La Méthode des Clubs

Lors des sessions, nous appliquons les « Chatham House rules ». En l'occurrence chacun a le droit de reprendre les idées exprimées pendant ces rencontres, mais il n'est pas permis de communiquer des informations sur l'auteur des propos ou sur le lieu où ils ont été tenus.

Chaque session est l'occasion de convier une ou deux personnalités extérieures afin d'intervenir et de réagir sur le thème qui a été défini pour l'ensemble du cycle. Afin d'instaurer une véritable cohérence des débats, les intervenants sont invités à répondre à plusieurs questions pour permettre de cerner et d'analyser la problématique, de proposer des recommandations, de définir des modalités d'application.

Au terme du cycle de travail, un rapport final est réalisé afin de reprendre et de synthétiser l'ensemble des interventions, réactions et commentaires au cours des diverses sessions du club. En outre, il n'est demandé aucune participation financière aux personnalités conviées. Autant que faire se peut, les membres s'engagent à suivre l'intégralité du cycle. Leurs prises de positions ainsi que leurs opinions exprimées au cours des débats ne font l'objet d'aucune diffusion publique.

La Formule des Clubs

Que ce soit à Paris, à Casablanca ou à Londres, à Bruxelles ou à Abidjan, les sessions suivent un ordre du jour encadré afin de garantir une plus grande efficacité et productivité. A chaque sessions du club, une personnalité ou deux interviennent une quinzaine de minutes puis répondent pendant le reste du dîner aux questions des participants.

Elles se tiennent selon les modalités suivantes :

- 20h00 - 20h30 : Cocktail d'accueil
- 20h30 - 20h45 : Présentation de la problématique
- 20h45 - 21h15 : Interventions
- 21h15 - 22h15 : Réactions et commentaires
- 22h15 - 22h30 : Synthèse et conclusion



LE PÔLE SÉCURITÉ & DÉFENSE

Le CEPS anime 27 clubs multidisciplinaires regroupés en 6 pôles stratégiques, dont le pôle Sécurité & Défense.

Ce pôle vise à offrir une lecture objective des grands enjeux contemporains liés aux problématiques de la défense et de la sécurité. L'ambition est de contribuer à une véritable réflexion prospective, d'offrir un cadre de recherche propice à l'innovation et de formuler des propositions concrètes.

AVANTAGES MEMBRES

- **Invitations** : vous êtes conviés à participer aux clubs choisis lors de votre cooptation et à des événements culturels.
- **Rencontres uniques** : l'opportunité d'être associé de manière privilégiée à des échanges de sens avec des personnalités de très haut niveau.
- **Réseau** : avoir accès au réseau du CEPS, composé par plus de 920 décideurs.
- **Synthèses** : chaque membre reçoit l'essentiel de ces rencontres sous la forme de synthèses (notes d'étonnement).
- **Revue** : être membre, c'est enfin recevoir la revue Prospective Stratégique éditée par le CEPS ainsi que d'autres publications.

Les 5 clubs du pôle Sécurité & Défense



Ce club s'inscrit dans le prolongement des efforts de réorganisation et de transformation des forces armées. Son ambition est de contribuer à une véritable réflexion prospective et d'offrir un cadre de réflexion propice à l'innovation. Il est composé de représentants des forces armées en activité ayant le vécu et le recul nécessaire et de personnalités clés du Ministère de la Défense et des institutions impliquées par ces sujets.



Ce cercle se veut une véritable plateforme de propositions visant à repenser et actualiser les besoins de la défense dans un contexte mouvant et soumis de plus en plus aux rigueurs budgétaires. Objectifs : donner un sens et une perspective aux évolutions en cours, les anticiper, les formuler et les accompagner concrètement et sans concessions.



Les Conversations de Gouvieux, sont une contribution unique ainsi qu'une rencontre du monde militaire et de la société civile visant à préciser et à redéfinir la place et l'avenir dévolu aux forces armées au sein des démocraties.



L'objectif principal de ce club est d'apporter des précisions concernant la redéfinition du concept de sécurité nationale et d'analyser les changements dus à l'émergence des nouvelles menaces et formuler des propositions d'actions pragmatiques.



Ce club analyse concrètement les enjeux, risques et opportunités liés aux cybers menaces qui se posent aux États comme aux acteurs privés. Il a aussi vocation d'élaborer une stratégie d'action cohérente et d'accompagner les décideurs du secteur public (parlementaires, membres de cabinets ministériels, officiers généraux, hauts fonctionnaires...) et du secteur privé.

ILS SONT INTERVENUS DANS LE CADRE DE CE PÔLE*

Yannick ASSOUD, CEO Cabin & Galleys – Zodiac Aerospace • Colonel **Hubert BONNEAU**, Commandant – GIGN • **Dounia BOUZAR**, Présidente – Centre de Prévention contre les dérives sectaires liées à l'Islam • **Pascal BUFFARD**, Président – Cigref, Président – AXA Technology Services • **Pierre-Yves BUQUET**, Conseiller du Coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme • **Laurent COLLET-BILLON**, Directeur Général pour l'Armement • **Michèle CONINSX**, Présidente – Eurojust • **Hubert GIRAUD**, Directeur Général adjoint People Management & Transformation – Groupe CAPGEMINI • Général **Christophe GOMART**, Directeur du renseignement militaire • **Hervé GUILLOU**, Président – DCNS • **Guy LACROIX**, (en tant que) Président Directeur Général – Cofely Ineo, Groupe GDF SUEZ • **Marwan LAHOUD**, Directeur Général Délégué à la Stratégie et à l'International – Airbus Group • **Jean-Yves LATOURNIERE**, (en tant que) Préfet chargé de la lutte contre les cybermenaces – Ministère de l'intérieur • **Didier LE BRET**, coordonnateur national du renseignement à l'Elysée • **Jean-Bernard LEVY**, PDG – Thalès • **Dominique MAUDET**, Executive Vice President – Eurocopter Group • Général **Denis MERCIER**, Chef d'Etat major – Armée de l'Air • **Christian MONS** (en tant que) Président – GICAT • **Troels OERTING**, Head of European Cybercrime Centre – EUROPOL • Général **Thierry OROSCO**, Directeur Délégué – CofelyIneo, du Groupe GDF SUEZ • **Guillaume POUPARD**, Directeur général – Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information • Amiral **Bernard ROGEL**, Chef d'Etat-major de la Marine • **Pascale SOURISSE**, Directeur Général, Développement International – Groupe Thalès • **Claude TARLET**, Président de l'Union des Entreprises de sécurité privée et Vice-Président de la Confédération Européenne des Entreprises de Sécurité privé • **Eric TRAPPIER**, PDG – Dassault Aviation • **Michel VAN DEN BERGHE**, Directeur – ORANGE CYBERDEFENSE • Général **Marc WATIN-AUGOUARD**, Directeur – Centre de recherche Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale • **André VANDORREN**, Parquet Général de Bruxelles • Général **Jean Paul PALOMEROS**, (en tant que) Commandeur suprême pour les transformations – OTAN

**liste non exhaustive*

RETROUVEZ LES SYNTHES DE CHAQUE SESSION SUR www.ceps-oing.org

• **Contact** : **Socheata Chea**, Responsable des Clubs Sécurité Intérieure, Horizon, Défense, Conversations de Gouvieux, socheata.chea@ceps-oing.org
Stephanie d'Ardier, Responsable du Club Etat d'Alerte, stephanie.dardier@ceps-oing.org